



VENTES DE BATEAUX NEUFS & OCCASIONS

LOCATION & GESTION DE BATEAUX

PERMIS COTIERS & HAUTURIERS

PERMIS HAUTURIER FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné M., Melle, Mme

Demeurant.....

Né(e) leà Département

Téléphone personnel.....Téléphone professionnel.....

E mail Téléphone portable.....

M'inscrit au permis hauturier.

Ci-joint à mon inscription un règlement correspondant à 50% de la totalité, soit 145 €, le solde de 145 € sera à régler avant le début des cours.

Je souhaite recevoir :

Produits Vagnon	Qté	Prix unitaire	Prix Total
Code Permis Hauturier		14,50 €	
CD Rom Permis Hauturier		39,00 €	
<i>(code + tests QCM + corrections interactives + examens blancs)</i>			
Test Permis Hauturier		15,50 €	
<i>(226 exercices + 15 examens blancs + annuaire marées)</i>			
Problèmes de cartes		14,00 €	
<i>(100 problèmes adaptés à la nouvelle carte 9999)</i>			
Naviguer avec la marée		14,00 €	
<i>(52 problèmes avec corrections)</i>			
Carte marine d'examen 9999		18,10 €	
Règle Cras 2000 bicolore		16,00 €	
Compas droit laiton/inox		17,50 €	
TOTAL			

J'ai bien noté que les frais d'expédition me sont offerts.

Fait le :A :

Signature

Albatre Plaisance se réserve le droit de reporter (nombre de places limité par session) ou d'annuler (cas de force majeure) l'inscription à une session. Le report de celle-ci se fera en accord avec le candidat.

L'annulation d'une inscription :

- du fait de Albatre Plaisance entraîne le remboursement de toutes les sommes versées.
- du fait du candidat, ne donne lieu à aucun remboursement d'aucune sorte.

Toute session commencée par le candidat est due dans son intégralité.

ALBATRE PLAISANCE 56, rue des Sauveteurs 76600 LE HAVRE

Téléphone : +33 (0)2 35 43 53 79 - Portable : +33 (0)6 13 17 16 44

E mail : eric.lacheray@albatre-plaisance.com - Skype : albatre-plaisance



DEMANDE D'INSCRIPTION

Permis Mer ① { **Côtier**
Extension Permis Mer Hauturier ② **Hauturier**

- Décret n° 92-1166 du 21 octobre 1992 modifié relatif à la conduite en mer des navires de plaisance à moteur.

- Arrêté du 23 décembre 1992 modifié relatif aux examens pour l'obtention de la carte mer et du permis mer.

(Eventuellement, date de la session d'examen souhaitée :)

NOM : M., Mme, Mlle (en capitales - suivi du nom d'époux s'il y a lieu)

PRENOMS : (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le

--	--

--	--

--	--	--	--

Commune (pour les grandes villes n° d'arrondissement)

_____ Département _____

Pour l'étranger : pays - Pour l'outre-mer : territoire

ADRESSE : N° - Rue

Code Postal **Commune**

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- ①
- la présente demande signée
 - une photographie d'identité récente
 - timbres fiscaux correspondant au droit d'inscription
 - timbres fiscaux correspondant au droit de délivrance
 - une fiche individuelle d'état-civil ou une photocopie d'une pièce d'identité
 - un certificat médical de moins de 6 mois d'un modèle réglementaire
 - deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat (dans le cas où la demande n'est pas présentée par un centre d'examen)

- ②
- POUR LES CANDIDATS DEJA TITULAIRES DU PERMIS A OU DU PERMIS MER COTIER**
- la présente demande signée
 - une photographie d'identité récente
 - timbres fiscaux correspondants au droit d'inscription
 - l'original du permis A ou du permis Mer Côtier
 - deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat (dans le cas où la demande n'est pas présentée par un centre d'examen)

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

A _____, le _____
 Signature

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Bureau de la plaisance du Ministère chargé de la Mer ou des quartiers des Affaires Maritimes, selon le service où la demande a été déposée.

Timbres fiscaux (à coller)

DROIT D'INSCRIPTION

Timbres fiscaux (à coller)

DROIT DE DELIVRANCE
 (sauf pour l'extension au permis Mer Hauturier)